

Position du PLR concernant la politique économique

« Créer de bonnes conditions-cadre pour l'économie »

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux s'engage pour que chacun jouisse d'un maximum de liberté, de responsabilité personnelle et d'égalité des chances. Il est favorable à un appareil étatique svelte, qui offre à l'économie des conditions-cadre optimales. La création de places de travail pour notre population doit valoir la peine.

De bonnes conditions-cadre reviennent à rendre la place économique plus attrayante. Ce qui importe à cet égard pour les entreprises, outre un droit du travail libéral, c'est moins de bureaucratie étatique, une charge fiscale modérée pour les personnes physiques et morales, une population au haut niveau de formation, la possibilité de recruter du personnel hautement qualifié et des voies de transport assurant une bonne accessibilité. L'État ne doit intervenir que dans les domaines où le marché a failli et où la concurrence n'est pas possible. Il faut donner la priorité à l'économie privée dans tous les cas où elle est mieux à même de résoudre les problèmes.

Ces principes sont exposés plus en détail ci-après. Il convient cependant de souligner que la politique économique est une tâche transversale. Cela signifie qu'elle touche à plusieurs domaines politiques qui font l'objet d'autres papiers de position (p. ex. ceux qui concernent la formation, les infrastructures et les finances).

1. Réduire la bureaucratie !

La politique cantonale souffre elle aussi de la tendance à une surréglementation. Il s'agit dès lors d'être circonspect devant tout projet de réglementation et de ne promulguer de nouvelles règles que si elles sont nécessaires. Le cas échéant, il convient de toujours examiner si la durée de leur validité ne pourrait pas être limitée.

2. Réduire les impôts !

Des réductions d'impôts sont urgentes. Ne serait-ce que pour des questions de concurrence (d'autres cantons font nettement plus), il est impératif de descendre à 15% au maximum, le plus tôt possible, l'impôt sur le bénéfice dû par les entreprises. Mais il y a également beaucoup à faire en ce qui concerne l'imposition des personnes physiques (y compris des cadres de l'économie).

3. Améliorer la formation !

Le succès d'une entreprise repose sur la haute qualification de son personnel. Nous renvoyons sur ce sujet à nos papiers de position séparés concernant la « formation » et la « conciliation des vies professionnelle et familiale ».

4. Améliorer les voies de transport !

L'équipement du canton de Berne en voies de transport ne répond plus aux exigences actuelles. Les trains sont en partie surchargés et le trafic motorisé individuel est embouteillé. Une amélioration de la qualité des équipements doit être obtenue grâce à une conception globale incluant tous les moyens de transports, à une amélioration des horaires cadencés et à une extension des infrastructures. Le papier de position « Infrastructures » donne davantage de détails à ce sujet.

Adopté par l'Assemblée des délégués du 26 avril 2017